

# Notice d'utilisation de la centrale



## Présentation de la centrale HEXACT® Light 2

La centrale Hexact Light 2 propose une solution sécurisée pour remplacer une serrure mécanique de type T25. Sa mise à l'heure en usine ainsi que son paramétrage d'ouverture de porte équipée d'un bouton poussoir NO (Normalement Ouvert) et l'ajout de services VIGIK (1) accélère son installation.

Grâce au Terminal de Programmation Portatif (2), vous pouvez suspendre ou autoriser les clés résidants de la centrale.

La mémoire débrochable permet de remplacer la centrale, de mettre en service des clés et recharger le programme des centrales Hexact Light 2.

(1) : Services VIGIK préchargés : La centrale HEXACT Light 2 est fournie avec les services VIGIK « La Poste Service Universel » (distribution du courrier par les facteurs), « La Poste Autres Services » (distribution de prospectus par les services de La Poste), « EDF-GDF » et « France Télécom ».

(2) : Ce terminal permet la modification des paramètres de la centrale et de valider ou invalider des clés résidants.

## Installation de la centrale Hexact Light 2

Un soin particulier a été entrepris afin de vous aider à brancher facilement la centrale Hexact Light 2 et à la programmer grâce au Terminal de Programmation Portatif (écrans simples, données affichées toujours cohérentes).

**Il est cependant impératif que vous suiviez entièrement les notices d'installation des centrales Hexact Light 2 et notamment toutes les remarques concernant les règles d'installation. Toutes les recommandations citées conditionnent la garantie des centrales Hexact Light 2.**

Dès la mise sous-tension de la centrale, vérifier le clignotement de la led qui indique le bon fonctionnement de la centrale et de la tête de lecture VIGIK® (voir le détail dans la notice d'installation de la centrale).



# Utilisation de la centrale



*(Le contrôle d'accès résidant Hexact Light est une solution brevetée)*

La centrale HEXACT Light 2 fonctionne pour accepter les badges VIGIK et les clés électroniques infalsifiables de la gamme HEXACT.

• **Comment fait-on pour autoriser la première clé après l'installation de la centrale ?**

Après la mise sous tension de la centrale, il suffit de débriquer puis rebriquer la mémoire sur la centrale. La led du lecteur clignote alors **vert-vert lent** et vous avez 10 secondes pour présenter une clé nouvelle devant le lecteur.

Une fois la clé détectée, le lecteur clignote **rapidement vert-vert** pendant quelques secondes à l'issue desquelles, on peut écarter la clé. La nouvelle clé ouvre désormais la porte.

• **Qui ajoute ensuite les clés électroniques autorisées sur la centrale ?**

Les résidents eux-mêmes ! Il suffit pour cela que le résident se munisse de sa clé et d'une clé non autorisée. Il présente la nouvelle clé devant le lecteur, puis y superpose la sienne. Le lecteur clignote alors **lentement en vert-vert** ; on retire les 2 clés et on représente la clé non encore autorisée.

Dès que la clé est détectée, le lecteur clignote **rapidement vert-vert** pendant quelques secondes à l'issue desquelles, on peut écarter la clé. Les deux clés ouvrent désormais la porte !

• **Comment invalider des clés électroniques autorisées sur la centrale ?**

Pour supprimer l'accès d'une clé à la porte, connectez vous avec un Terminal de Programmation Portatif puis accédez au menu « Gestion des clés résidants » puis dans le menu « Modifier les clés résidants » sélectionnez le numéro de série de la clé et passez son « Accès autorisé » à **non**.

• **Comment ça marche ?**

Chaque centrale HEXACT Light 2 contient un numéro de canon unique, étiqueté sur la mémoire, qu'elle recopie sur la clé électronique. Elle mémorise également le numéro de série de la clé.

Par la suite, toute clé électronique contenant le numéro de canon de la centrale et autorisée dans la centrale, déclenche l'ouverture de la porte. Les clés suspendues n'ouvriront pas la porte.

• **Une clé peut-elle être autorisée sur plusieurs centrales HEXACT Light 2 ?**

Oui, une clé peut fonctionner sur 10 centrales différentes. Il suffit pour chacune d'elles de disposer d'une clé déjà en service et de procéder comme décrit précédemment.

• **Peut-on obtenir plusieurs centrales avec le même n° de canon ?**

Bien sûr, il suffit pour cela de noter le n° de canon de votre centrale (étiquette collée sur la mémoire) et de l'indiquer à votre revendeur qui sera en mesure de vous fournir d'autres centrales ayant le même numéro.

• **Que faire en cas de perte du mot de passe de la centrale ?**

Si lors d'une connexion avec un terminal portatif vous tapez un mauvais mot de passe, le terminal affichera le message « Mot de passe incorrect ! » suivi d'une chaîne de décryptage (contenant le numéro de canon et un indice de déblocage). Communiquez **cette chaîne et le numéro de canon** de la centrale à votre revendeur. Celui-ci vous fournira en retour un mot de passe de déblocage.

Une fois en possession du mot de passe de déblocage procédez comme ceci :

- Lors de la connexion à la centrale, tapez en lieu de mot de passe le mot de passe de déblocage.
- Validez la connexion et rapprochez vous de la tête de lecture.
- Une fois le transfert centrale vers terminal effectué, le menu « Paramètre de la centrale » apparaîtra.
- Déconnectez vous, en appuyant sur la touche On/Off du terminal jusqu'à extinction complète du terminal.
- Vous pouvez dès lors vous connecter avec un mot de passe identique au numéro de canon.